

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Recommandations relatives à la bonne pratique : note de cadrage

Décembre 2014

Ce document présente de façon synthétique la méthode d'élaboration de la note de cadrage des recommandations relatives à la bonne pratique médicale.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA MÉTHODE

- L'élaboration d'une recommandation débute toujours par une phase de cadrage.
- Le cadrage du projet a pour objectifs de :
 - ▶ préciser la problématique ayant motivé la demande d'élaboration d'une recommandation
 - ▶ préciser l'objectif de la recommandation et les bénéfices attendus en termes de qualité et de sécurité des soins
 - ▶ délimiter le thème
 - ▶ choisir la méthode d'élaboration : fiche mémo ou recommandation de bonne pratique (RBP)¹ : RPC ou RCF
 - ▶ préciser selon la méthode les professionnels et usagers impliqués, ainsi que les parties prenantes
 - ▶ établir un calendrier prévisionnel du projet
 - ▶ proposer des actions et/ou des outils qui pourront découler du projet
- La phase de cadrage aboutit à la réalisation d'une note de cadrage, document type qui synthétise les informations relatives au projet ainsi que les modalités d'élaboration retenues.

ÉTAPES DU CADRAGE

RECUEIL D'INFORMATIONS

Il s'agit d'obtenir une vue d'ensemble sur le thème, de préciser les besoins du demandeur, la problématique posée et les améliorations attendues de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi que d'analyser les données disponibles.

- Analyse des éléments apportés par le ou les demandeurs
- Estimation quantitative et qualitative des données disponibles
 - ▶ identification systématique des recommandations existantes les plus récentes, des revues systématiques de type Cochrane, des méta-analyses, des études de haut niveau de preuve (recherche dans les banques de données)

¹ Selon méthodes décrites par la HAS : méthode « recommandations pour la pratique clinique » (RPC) et méthode « recommandations par consensus formalisé » RCF (voir guides méthodologiques actualisés 2010)

- identification des travaux publiés ou en cours en lien avec la thématique

ÉLABORATION DES QUESTIONS ET MODALITE DE REALISATION

Il s'agit d'effectuer une synthèse des éléments identifiés précédemment et de définir les questions auxquelles devront répondre les recommandations

- En fonction de ces éléments, sont définies les questions et les modalités de réalisation : méthode (fiche mémo ou RBP : RPC ou RCF), calendrier prévisionnel, actions à mettre en place, etc.

RÉUNION DE CADRAGE (FACULTATIVE)

Cette étape consiste en la réunion à titre consultatif le demandeur et les parties prenantes concernées par le thème.

- Cette étape est recommandée si les éléments de cadrage et les questions préétablies nécessitent d'être précisées ou complétées, en cas de controverse ou d'hétérogénéité des pratiques

RÉDACTION DE LA NOTE DE CADRAGE

La note de cadrage est la feuille de route du projet et autorise le démarrage effectif de la recommandation. Son format standardisé optimise la transparence du projet.

La note de cadrage reprend, en particulier, les items suivants :

- Présentation du contexte
- Présentation du champ de la recommandation
 - Objectifs et titre
 - Définitions et limites
 - Populations et professionnels concernés
 - Liste des questions retenues
- Définition de la mise en œuvre de la recommandation
 - recherche documentaire et base documentaire disponible
 - méthode de travail envisagée : fiche mémo ou RBP : RPC ou RCF
 - composition qualitative et quantitative des groupes (avec respect de la multidisciplinarité)
 - liste des parties prenantes pour les fiches mémo
 - productions attendues selon la méthode (fiche mémo et rapport d'élaboration ; fiche de synthèse, texte des recommandations, argumentaire)
 - calendrier prévisionnel
- Outils de mise en œuvre de la recommandation, voire actions de mise en œuvre
- Modalités de diffusion et de communication (congrès, publications, etc.)

VALIDATION DE LA NOTE DE CADRAGE

La note de cadrage est soumise pour validation au Collège de la HAS. Elle est mise en ligne sur le site de la HAS.

